



Chers parents,

Nous sommes très heureux d'accueillir depuis jeudi, l'ensemble de nos élèves au collège Joliot Curie. Dans le contexte sanitaire que nous connaissons, notre établissement s'adapte afin d'offrir des dispositifs d'hygiène permettant à chacun de se déplacer librement. Toutefois, si nous voulons pouvoir nous déplacer librement sans s'exposer à des risques de contamination, la collaboration de tous, l'attention de chacun est primordiale.

Nous savons compter sur votre soutien et votre investissement auprès de vos enfants pour nous accompagner dans cette nouvelle mission éducative du respect des gestes barrières. C'est donc dans la confiance et la sérénité qu'ensemble nous parviendrons à accompagner nos jeunes.

Bonne rentrée à tous,

Pour l'équipe de direction,
Aïda Douzi Khouildi,
Principale

PROCOLE SANITAIRE

Au regard de la situation sanitaire, et sur la recommandation des autorités sanitaires, le niveau socle est retenu à compter de la rentrée scolaire 2022 pour l'ensemble du territoire national. Cela signifie donc :

- 1/ PAS de masque obligatoire sauf en cas de risques (symptômes, cas contact...)
- 2/ Les activités physiques et sportives sont autorisées en intérieur et en extérieur sans restriction, pas de limitation du brassage entre groupes d'élèves.
- 3/ Le respect des gestes barrières rappelés ci-après est recommandé.

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Portez un masque dès 6 ans dans les situations à risque (symptômes, contacts à risque, retour d'isolement)



Aérer les pièces le plus souvent possible, au minimum 10 minutes toutes les heures

4/ Le lavage régulier des mains figure dans le socle des mesures. Il sera réalisé par un adulte dès l'entrée au collège puis en entrant dans chaque salle de classe.

5/ Une aération des salles de classe d'au moins 10 minutes aura lieu toutes les heures.

6/ A l'extérieur de l'établissement, pour des questions de sécurité, nous vous demandons d'éviter et de limiter les rassemblements et regroupements.

PRONOTE :



Afin de pouvoir suivre le quotidien de l'établissement et la scolarité de votre enfant, nous mettons à votre disposition un espace de communication « Pronote ». Il est indispensable d'utiliser cet outil : toute la communication de l'établissement se fait via Pronote. Les identifiants et mots de passe seront communiqués aux nouveaux parents très prochainement par le professeur principal de l'élève. Les autres parents pourront utiliser leurs anciens codes. En cas de difficulté, contactez le secrétariat : ce.0931225b@ac-creteil.fr.

DEVOIRS FAITS :



Le dispositif Devoirs faits permet à des élèves de bénéficier au sein du collège, d'une aide appropriée pour effectuer le travail qui est attendu d'eux. Les inscriptions auront lieu très prochainement.

CANTINE :



Les parents peuvent toujours inscrire leur enfant à la demi-pension. Ils doivent s'adresser au service d'intendance. Les enfants peuvent déjeuner dès lundi 5 septembre 2022.